

Commune de Grimaud

Renaturation de la plage de Saint-Pons

Annexes obligatoires au dossier « cas par cas »

Version de mai 2023



Annexes au dossier d'examen au cas par cas – Projet de renaturation de la plage de Saint-Pons **Commune de Grimaud**

Historique du document

Indice	Date	Action	Rédaction
0	03/01/2023	Création	Benjamin KULLING
1	11/05/2023	Mise à jour	

Table des matières

1	ANNEXE 3 - Plan de situation	1
2	ANNEXE 4 - Photographies de la zone d'implantation	2
3	ANNEXE 5 - Plan du projet	10
4	ANNEXE 7 - Natura 2000	15

1 ANNEXE 3 - Plan de situation

Le projet est situé sur la commune de Grimaud (Var), dans le secteur de Saint-Pons :

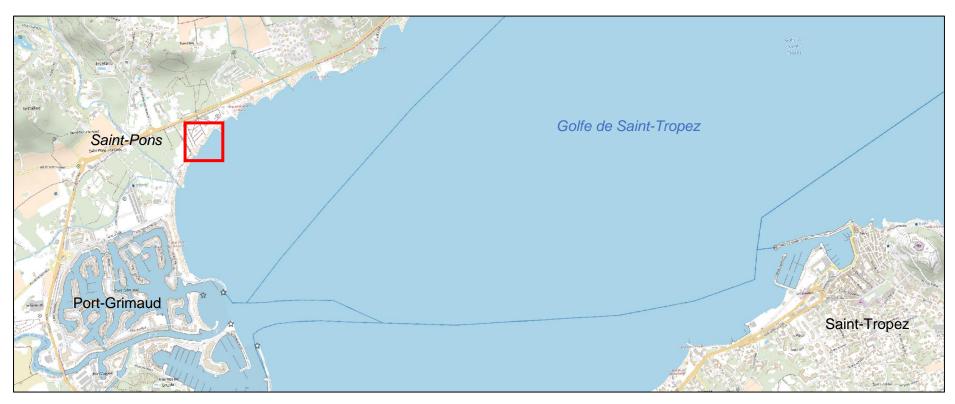


Figure 1 - Localisation de la zone de projet sur fond de plan IGN au 1:25000ème

2 ANNEXE 4 - Photographies de la zone d'implantation

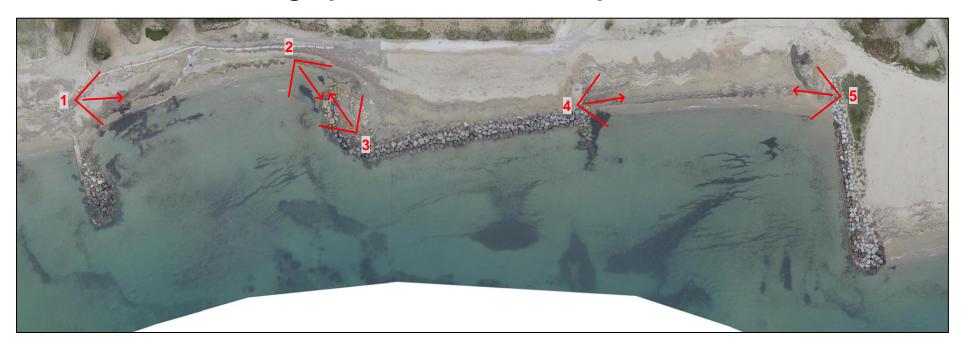


Figure 2 – Prise de vue aérienne (drone) de la zone de projet (mars 2021) et localisation des photographies au sol



Figure 3 - Photo de la zone de projet (depuis la limite ouest) – Janvier 2021



Figure 4 - Photo de la zone de projet (depuis la limite ouest) - Octobre 2021

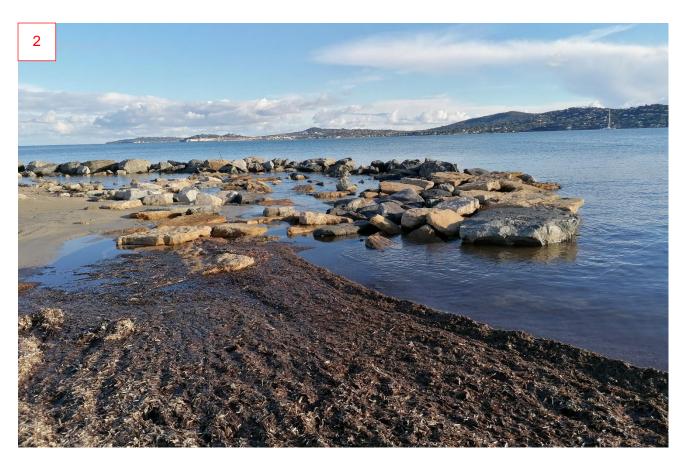


Figure 5 - Photo de l'extrémité ouest de la digue - Janvier 2021

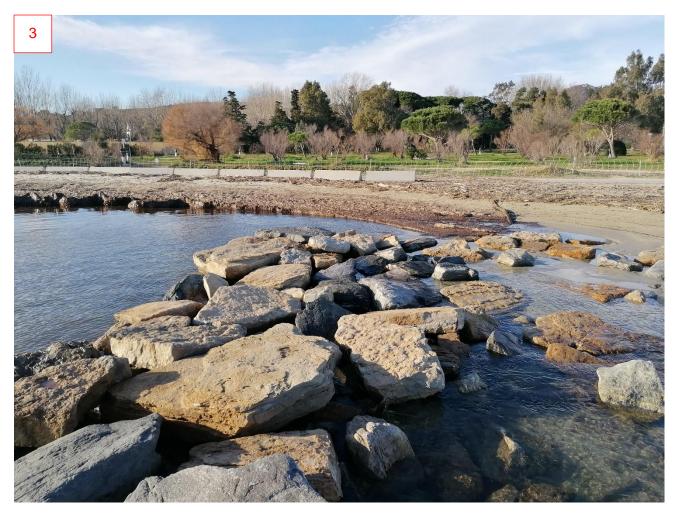


Figure 6 - Photo de l'extrémité ouest de la digue - Janvier 2021



Figure 7 - Photo de la partie est de la zone de projet (depuis la digue) - Novembre 2019

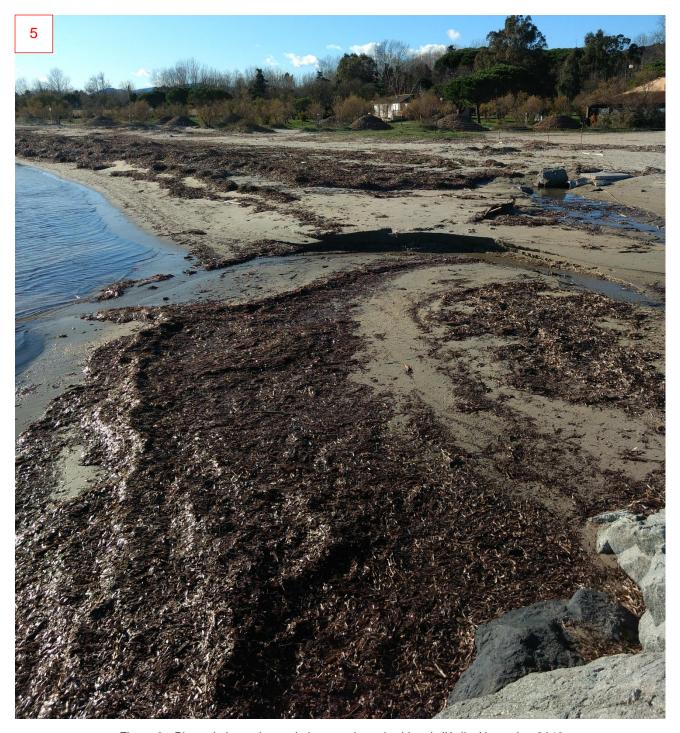


Figure 8 - Photo de la partie est de la zone de projet (depuis l'épi) - Novembre 2019



Figure 9 - Prise de vue aérienne (drone) de la zone de projet dans son environnement proche © CREOCEAN – Mars 2021



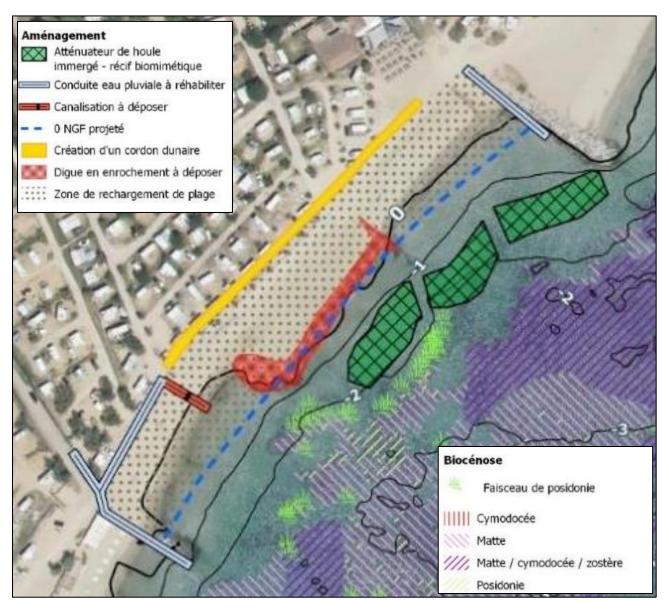
Figure 10 - Prise de vue aérienne (drone) de la zone de projet dans son environnement proche © CREOCEAN – Mars 2021



Figure 11 - Prise de vue aérienne (ULM) de la zone de projet dans son environnement lointain © ULM Flying Safari – Juillet 2017

3 ANNEXE 5 - Plan du projet

La figure ci-dessous présente le schéma du projet, extrait du rapport de phase PRO élaboré par CREOCEAN (12/2022) :



A l'issue des études AVP et PRO, « la solution d'aménagement retenue consiste à déposer la digue en enrochement existante (et une canalisation au centre la plage), de créer un cordon dunaire, de recharger la plage et de mettre en place un atténuateur de houle immergé sous forme de récif biomimétique ».

Le plan détaillé du projet est joint dans une pièce dédiée (ANNEXE 5bis). La description des moyens mis en œuvre en phase travaux et l'évaluation des incidences sont donnés en ANNEXE 8.

Les photomontages ci-après présentent la zone de projet dans son état actuel, puis à l'état aménagé.









4 ANNEXE 7 - Natura 2000

Aucune Zone de Protection Spéciale n'est en contact direct ou indirect avec la zone d'étude. Une Zone Spéciale de Conservation est recensée en périphérie éloignée de la zone d'étude (Figure 17) : ZSC terrestre (2%) et maritime (98%) de la « Corniche Varoise » (FR9301624), située à plus de 7 km de la zone de projet.

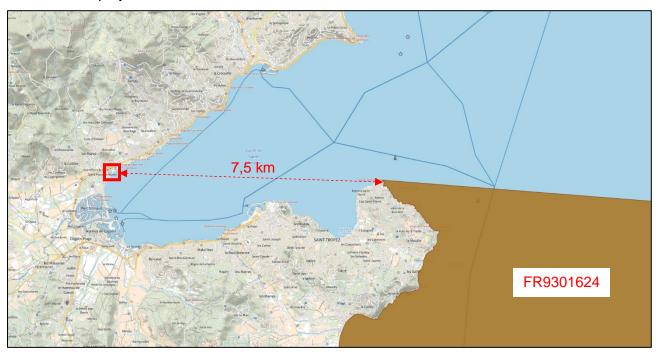


Figure 12 - Localisation du site Natura 2000 le plus proche de la zone de projet (d'après la cartographie interactive Géo-IDE Carto2 de la DREAL PACA ; export de novembre 2022)